TEMPORALITÉ ET NOM PROPRE

Abstract: La présente communication vise à surprendre la spécificité des noms propres d'une perspective temporale, l'attention étant focalisée sur les différences constitutives du nom propre par rapport au nom commun, ainsi qu'elles se laissent saisir, d'une part, dans le système, d'autre part, dans le discours. La démarche s'articule en plusieurs étapes, tributaires au statut accordé au nom propre, qui varie, dans la langue, de celui d'item lexical non encore catégorisé grammaticalement à celui de substantif. Dès qu'on arrive au palier discursif, on constate aussi une double manifestation, suivant qu'il s'agit d'un niveau interne, où le nom propre s'actualise sans déterminants ou d'un niveau externe, où il apparaît en présence des déterminants.

Key-words: noms propres, temporalité, mode de référence, désignateurs rigides, dénomination préalable.

1. Proposition théorique

Le jeu entre la variabilité et l'invariabilité du mode de référence se greffe linguistiquement sur le jeu entre le nom propre et le nom commun, le dernier étant le seul capable à assurer la permanence de la référence: attribuer un nom propre à une entité c'est la désolidariser de tous ses propriétés immanentes, parce qu'elles sont soumises au changement et, par cela, elles bloquent l'accès à l'unicité, à l'invariance. Ainsi, le processus de la désignation se trouve en interdépendance avec l'acte de référence, avec la manière de présenter le référent. S'il s'agit de relever la diversité, l'hétérogénéité de son état existentiel, la désignation se réalise par un nom commun, dont la présence se justifie par l'ancrage des propriétés naturelles du référent dans un certain stade du monde (lieu et temps) ou dans un monde possible. S'il s'agit, par contre, d'une référence stable à un individu, indépendante de ses attributs immanents et momentanés, la désignation recourt au nom propre.

2. Questions empiriques

(i) Quelles sont les propriétés intrinsèques des noms propres qui soient responsables de leur caractéristique de désignateurs rigides (cf. Kripke)?

¹ Ovidius University of Constanța, Romania

(ii) Comment peut-on réintroduire discursivement les aspects temporaux et, implicitement, produire une pulvérisation du caractère unitaire du particulier désigné par le nom propre?

3. Prémisses théoriques

- a. L'exigence d'une approche tridimensionnelle langage-pensée-réalité.
- b. Les deux modes de se rapporter au réel (le contact direct et le contact indirect, à travers le langage) représentent un premier appui pour circonscrire les différences entre le nom propre et le nom commun, en ce qui concerne l'ancrage temporal.

4. Temporalité et opposition propre /vs/ commun

4.1. Le système

4.1.1. Items lexicaux

Les noms propres en tant qu'items lexicaux sont, tout comme les noms communs, des unités codées qui "présupposent l'existence d'un référent conceptuel, construit à partir des universaux primitifs" (Kleiber; 1981:p.15). Ils représentent des expressions référentielles intrinsèques, parce qu'ils véhiculent "une présupposition d'existence d'univers" (op.cit:p.22), issue de double circuit référentiel du langage qui assure le passage du modèle conceptuel de perception de la réalité, où se manifeste les prédicats axiomatiques (prédicats primitifs/ universaux), aux modèles lexicaux, spécifiques pour les langues naturelles, où se rencontrent les items lexicaux- les points terminus du processus de la lexicalisation. Or, ce sont justement les combinaisons de concepts généraux ceux qui vont constituer les référents (conceptuels) des unités lexicaux.

C'est la présupposition d'existence référentielle qui s'institue comme dénominateur commun pour tous les items lexicaux, en surmontant les limites de l'opposition propre /vs/ commun, pour les ranger à côté de tous les autres unités linguistiques, abstraction faite de moule grammatical, qui les présente comme noms, verbes, adjectifs, etc.

4.1.2. Items nominaux

En tant qu'unités lexico-grammaticaux (substantifs) et dans l'absence de toute utilisation discursive, les noms propres et les noms communs commencent à connaitre des différences, qui tiennent à la nature des concepts, dont ils présupposent sémantiquement l'existence.

Ainsi, bien que les deux types de noms présupposent sémantiquement l'existence d'une catégorie référentielle, parce qu'ils conservent, dans leur qualité d'items nominaux, le statut de termes généraux, prédestinés à être attribuer à des occurrences, les noms

propres ont une catégorie référentielle qui rassemble des occurrences caractérisées par la propriété de la nommabilité (cf. Kleiber:1981). D'où la nécessité que les référents soient des particuliers, qu'ils obéissent à de multiples prédications et qu'ils soient ressentis comme restant les mêmes, indifféremment des propriétés qui les caractérisent dans un moment ou dans un autre.

On observe que, même si autant les noms propres que les noms communs (catégorématiques) présupposent sémantiquement l'existence d'une classe non vide de référents discrets, les différences surgissent dès qu'on pense au statut ontologique des occurrences: par opposition aux noms communs, les noms propres imposent une contrainte ontologique sur les référents, en ce sens qu'ils doivent être conçus comme des individus uniques, donc comme des particuliers. Un particulier, en même temps qu'il se distingue des autres particuliers, il est saisi comme identique à lui-même, au-delà des modifications qu'il puisse subir.

Pendant que les noms propres comportent une présupposition sémantique d'existence d'une classe non vide de référents discontinus dont l'unicité est, à son tour, présupposée sémantiquement, les noms communs présupposent seulement l'existence, non pas l'unicité des référents.

La présupposition sémantique d'unicité des référents discrets découle du caractère nommable des occurrences: étant saisies comme des individus auxquels on attribue un nom propre, l'acte d'attribution ne peut viser que les particuliers. D'où dérive une autre différence par rapport au nom commun: tout nom propre possède une présupposition de dénomination préalable, grâce à laquelle la liaison établie entre le nom et chaque particulier figurant dans son extension devient constante.

C'est la condition de dénomination préalable celle qui joue le rôle de principe d'organisation de la classe référentielle d'un nom propre, étant donné son caractère opaque à l'égard des attributs immanents des occurrences. En revanche, le nom commun est transparent: ce sont les traits intrinsèques des référents ceux qui constituent les conditions nécessaires et suffisantes pour l'apparition de la classe.

En plus, les particuliers auxquels renvoie le nom propre sont surpris dans la totalité de leurs manifestations, en tant qu'ensemble qui regroupe des instances spatio-temporaux, sans se réduire, pour autant, à elles. La notion d'individu particulier c'est le résultat d'une abstraction opérée dans cet ensemble d'instances spatio-temporaux: le particulier n'étant pas conçu dans la diversité de ses manifestations, mais d'une manière homogène, comme une constante, comme une unité dans la variété, ses traits immanents ne présentent aucun intérêt, parce qu'ils sont variables et donc ils caractérisent une certaine instance spatio-temporelle, et non l'individu entier.

4.2. Le discours

4.2.1. Le niveau interne

En absence de tout déterminant, le nom propre renvoie à un référent qui ne se laisse pas réduit à l'ensemble des propriétés observables pendant son existence, mais il

est présenté dans son libre devenir, la successivité n'ayant aucun intérêt. Désignateur rigide (Kripke), le nom propre s'assume le rôle de faire référence à une entité inépuisable par ce qu'on dit à son propos. La permanence discursive que le nom propre réussit à assurer se traduit par un clivage entre le référent et ses attributs immanents, qui étant soumis au changement et à l'altération, bloquent l'accès à l'unicité.

Pour faire référence à un certain particulier, en utilisant un nom propre, on doit savoir que le nom a été effectivement attribué au particulier envisagé, pendant qu'on peut recourir à un nom commun, sans être contraint par la condition de la dénomination préalable, parce que le nom commun n'a été jamais attribué au particulier, mais à une classe dans laquelle on a introduit le particulier, en vertu de ses propriétés.

La réussite de l'acte de référence est pré dictée, pour les noms propres, par l'accomplissement de la condition de la dénomination préalable et, pour les noms communs, par l'accomplissement de la condition de l'adéquation descriptive.

4.2.2. Le niveau extern

Au niveau externe (celui des SN dont le centre est constitué par le nom propre), les aspects temporaux interviennent discursivement par l'intermédiaire des déterminants, surtout des adverbes temporaux, qui produisent une pulvérisation du caractère unitaire du particulier envisagé, par son ancrage dans un certain segment temporal et, implicitement, par la redécouverte de sa diversité et hétérogénéité existentielle (dans le monde réel ou possible). Le nom propre acquiert une interprétation fragmentaire: il renvoie à un référent discursif qui représente une image du référent initial, projetée à travers ses déterminants:

- (1) Alina de acum este diferită de Alina pe care o știai tu.
- (2) Andrei din tinerețe deborda de entuziasm, Andrei de azi este pesimist.
- (3) Eminescu din perioada berlineză este preferatul meu.
- (4) Nu îmi puteam imagina o Andreea bătrână.
- (5) Robert din decembrie 1989 dispăruse din acest Robert lipsit de curaj.

BIBLIOGRAPHIE

Pană Dindelegan et al. Dicționar de științe ale limbii. București: Nemira, 2001.

Fauconnier, G. Espaces mentaux. Paris: Minuit, 1984.

Gary- Prieur, M.N. Grammaire du nom propre. Paris : PUF, 1994.

Kleiber, G. *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck,1981.

Kleiber, G. Dénomination et relations dénominatives. Langages, nr. 76 / 1984, pp.77-94.

Kleiber, G. La Sémantique du prototype. Paris : PUF, 1990.

Kleiber, G. Nominales: essais de sémantique référentielle. Paris : Armand Colin, 1994.

Le Guern, M. Sémantique de la métaphore et de la métonymie. Paris : Larousse, 1973.

Gary-Prieur (éd.). Syntaxe et sémantique du nom propre. Langue française. No. 92 / 1991. Paris : Larousse.

Molino, J. (éd). Le Nom propre. Langages. No. 66/1982. Paris : Larousse.

Martin, R. Pour une logique du sens. Paris : PUF, 1983.

Nunberg, G. *The Pragmatics of Reference*. Bloomington: Indiana University Linguistic Club, 1978.

Pariente, J.C. Le Langage et l'individuel. Paris: Armand Colin, 1973.

Pariente, J.C. Le Nom propre et la prédication dans les langues naturelles. Langages. No. 66/1982.

Searle, J.S. Les Actes de paroles. Essai de philosophie du langage. Paris : Hermann, 1972.

Searle, J.S. Sens et expression. Paris: Minuit, 1982.

Vasiliu, E. Elemente de filosofie a limbajului. București : Editura Academiei, 1995.